

# Phonétique et phonologie

## Infos pratiques

---

- > ECTS : 3,0
- > Nombre d'heures : 24,0
- > Niveau d'étude : BAC +1
- > Période de l'année : Enseignement quatrième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Philo, Info-Comm, Langages, Littératures & Arts du spectacle
- > Code ELP : 4L4SS05P

## Présentation

---

Ce cours introduit à la phonologie. Il est dédié, pour partie à l'acquisition des notions de base, pour autre partie à l'acquisition de méthodes de description. Il confronte sur ces notions de base, dans la période pré-contemporaine (1950-1990), les deux courants majeurs de l'histoire de la phonologie depuis ses origines modernes, d'un côté les théories substantialistes universalistes, de l'autre côté les théories formalistes relativistes : phonème *versus* segment ; théorie des oppositions distinctives *versus* théories de traits ; thèse de l'irréductibilité du niveau d'analyse phonologique *versus* thèse de la confusion morphophonologique ; traitement de la complexité linguistique. Des travaux pratiques d'analyse distributionnelle appliquée à la description des corpus phonologiques permettent de travailler et de maîtriser ces notions de base.

## Objectifs

---

1) mettre en place les concepts suivants : phonème *versus* segment, intersection d'oppositions distinctives *versus* matrice de traits ; allophonie, allomorphie, neutralisation ; transcription phonétique *versus*

phonologique ; processus phonologique et conditionnement ;

2) mettre en place la procédure d'analyse distributionnelle phonologiquement orientée et appliquée à un corpus de langue ou de parole en transcription phonétique, ceci sur de petits corpus (au plus plusieurs dizaines de formes).

## Évaluation

---

*M3C en 2 sessions*

\* *Régime standard session 1*

TD : La note est constituée d'au moins deux épreuves, dont une en temps limité.

\* *Régime dérogatoire session 1*

Une épreuve écrite en temps limité 2h donnant lieu à une seule note

\* *Session 2 dite de rattrapage*

Une épreuve écrite en temps limité 2h.

## Pré-requis nécessaires

---

Connaissance suffisante de la phonétique pour les besoins d'un cours de phonologie, à savoir :

- en phonétique articulatoire : les fonctions de production des sons du langage et leurs corrélats acoustiques ; être à l'aise avec les symboles et le système classificatoire de l'API ;

- en phonétique physique : notions sur les ondes de pression acoustique : fréquence et amplitude, et leurs corrélats acoustiques ; périodicité / apériodicité, fondamental, harmoniques ; filtrage, amplification / amortissement, formants / bandes passantes de bruit.

Un support et une bibliographie de phonétique sont distribués aux étudiants par e-mail, hors et en supplément du cours proprement dit, pour révision et mise à niveau.

## Compétences visées

---

1) montrer une compréhension claire et la maîtrise pratique des concepts suivants : phonème *versus* segment, intersection d'oppositions distinctives *versus*

matrice de traits ; allophonie, allomorphie, neutralisation ;  
transcription phonétique *versus* phonologique ; processus  
phonologique et conditionnement ;

2) savoir faire une analyse distributionnelle raisonnée,  
entièrement explicite, vérifiable et vérifiée d'un corpus de  
langue ou de parole en transcription phonétique, ceci sur  
de petits corpus (au plus plusieurs dizaines de formes).

## Bibliographie

---

les ouvrages majeurs cités ci-dessous sont à consulter  
en bibliothèque universitaire. Les autres éléments  
bibliographiques pertinents seront donnés en cours au  
fur et à mesure de la progression.

Troubetzkoy, N. S. [en traduction française] (1949) :

*Principes de phonologie*, Paris : Klincksieck

Chomsky, N. & M. Halle [dans la trad. française partielle]

(1972) : *Principes de phonologie générative*, Paris : Le Seuil

## Ressources pédagogiques

---

Si de besoin, elles seront données en cours.